

Réunion de Conseil Municipal du 15 février 2012 à 20 heures

Le conseil Municipal de la commune d'Ecrainville s'est réuni le mercredi 15 février sous la Présidence de Claire Guérout, Maire.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le procès verbal de la dernière réunion puis a délibéré sur les questions suivantes :

Décision modificative N° 1 du budget 2011

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits prévus au Chapitre 014 , article 739116 (reversement sur FNGIR) du budget primitif 2011 étaient insuffisants.

Elle propose d'effectuer les virements de crédits ci après :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
D014	739116	Reversement sur FNGIR	857,00 euros
R74	7478	Subv. et particip. des autres organismes Publics	857,00 euros

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les virements de crédits

Etablissement des permanences au bureau de vote

Madame le Maire propose d'élaborer le tableau des permanences au bureau de vote afin d'organiser la composition du bureau lors des élections Présidentielles du 22 avril et 6 mai et des élections Législatives des 10 et 17 juin

Questions diverses

Aucune question diverse n'étant posée la séance est levée à 20 h 35.